

## **2- COMPOSITION DU DOSSIER**

Le dossier de candidature de bourse nationale pour des études au CESAG doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) :
  - du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études pour les études de master ;
  - de la maîtrise ou son équivalent ; les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription au Centre Africain d'Etudes supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2018-2019 ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation.

La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 03 août 2018 à 16h 00 mn.

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

  
**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
Officier de l'Ordre national

